

<https://www.haute-garonne.fr/actualites/plantation-dun-verger-au-college-leonard-de-vinci-tournefeuille>
Haute Garonne
HAUTE-GARONNE - LE DEPARTEMENT
Haute-Garonne - 2026

Plantation d'un verger au collège Léonard de Vinci à Tournefeuille

Rubric

Reportage

Tag 1

Biodiversité

Tag 2

Collège

Tag 3

Développement

Publié le 9 février 2026

Reading time

Reading time : 1 minutes

Illustration Image



Hat (Teaser)

Le 15 janvier 2026, une trentaine d'élèves de la 6e à la 3e, éco-délégués et volontaires, ont planté six arbres fruitiers dans l'enceinte de leur collège. L'action pédagogique, conduite par Fleur Beaumel, enseignante de

sciences et vie de la terre, a été soutenue par les équipes du Conseil départemental. À noter que le collège Léonard de Vinci, qui accueille 730 élèves, fait partie des établissements dont la cour de récréation a été végétalisée en 2025 par la collectivité. Reportage.

Body

Le temps d'une après-midi, c'est plein d'enthousiasme qu'une trentaine d'élèves du collège Léonard de Vinci ont troqué stylos et cahiers pour des pelles et des bèches et déserté les salles de cours pour le grand air. À quelques mètres de leur bâtiment, sur une bande enherbée, les adolescents ont participé, sous un soleil quasi-printanier, à la plantation de six arbres fruitiers : un abricotier Rouge du Roussillon, un cerisier Sunburst, un pommier Pitchounette, un poirier Angelis et deux pruniers Reine Claude de Bavay.

La création de ce petit verger dans l'enceinte du collège est un projet pédagogique porté par la professeure de SVT, Fleur Beaumel. Elle explique : « Nous avons pu mener à bien cette action grâce à l'aide des Artisans du végétal, réseau professionnel français d'horticulteurs et de pépiniéristes, qui soutient la création de jardins pédagogiques comme celui-ci. Les arbres nous ont été fournis gratuitement par un représentant local, la pépinière d'Engandou Taurigan de Montaignut-sur-Save. Au-delà de l'objet d'étude que qu'il constitue pour les cours de SVT, j'espère que les élèves et mes collègues d'autres disciplines pourront aussi se l'approprier ».

Élèves enthousiastes

David, Paul et Elie, qui travaillent à la pépinière, guident les élèves. Après avoir rebouché les gigantesques trous qui ont été creusés par les équipes du Conseil départemental, on mélange bien la terre, le fumier, le terreau, puis on procède à la taille des végétaux. Les élèves, très à l'aise, ne se font pas prier pour remuer le sol ou empoigner le sécateur. Toutes et tous accueillent avec enthousiasme le projet et plus particulièrement Thomas, élève de 3e, féru de biodiversité. Il a participé au choix des essences d'arbres « auto fertiles ». À ses côtés, Emma, en classe de 5e, éco-déléguée depuis deux ans, est aussi très satisfaite : « je suis très impliquée dans ce projet qui me tient beaucoup à cœur. Planter des arbres, ça va nous amener de l'ombre. », se félicite-elle.

L'action est suivie attentivement par les équipes du Département comme le rappelle David Mabru, chef de projets à la Direction de l'éducation : « Nous accompagnons tous les collèges afin de les aider dans la réalisation de projets relatifs à la transition écologique autant sur l'aspect technique que sur la faisabilité ».

Ce projet de jardin s'inscrit plus globalement dans la dynamique en faveur de la bifurcation écologique, portée par la collectivité et qui s'illustre notamment par la végétalisation des cours de récréation. En 2025, six d'entre elles ont été réaménagées dans les collèges haut-garonnais. À Léonard de Vinci notamment, des tables de pique-nique et des grands bancs ont été installés, près de 100 mètres carrés décroûtés (c'est à dire enlever le béton pour retrouver le sol à nu) et des végétaux, tels que des érables, des arbres de Judée, des merisiers, des zelkova et des copalmes d'Amérique plantés. Cette année, en Haute-Garonne, les élèves de trois nouveaux collèges participeront à des ateliers pour imaginer leur cour de demain avec l'appui des équipes du Conseil départemental.

La végétalisation de la cour à Léonard de Vinci en chiffres

Surface totale désimperméabilisée : 766 m², dont :

- Création de zones perméables en copeaux : 200 m²
- Création de zones en stabilisé : 190 m²
- Surface arbustive plantée : 376 m²
- Nombre d'arbres plantés : 20 dont 15 dans la grande cour